

Yverdon octroie une subvention pour la pose de panneaux solaires thermiques

ÉNERGIE

L'aide financière accordée par la ville provient des taxes environnementales qu'elle perçoit depuis l'an dernier.

«A Yverdon, trop peu de gens osent franchir le pas du solaire thermique. Par cette action, nous espérons leur apporter le petit stimulus supplémentaire à même de les décider.» C'est le vœu du Service des énergies et du délégué à l'Energie, Christophe Triscornia. Dans cette optique, la ville a annoncé hier qu'elle accorde, à compter du 1er janvier, une subvention communale à ceux qui décident d'installer des panneaux solaires thermiques sur leur bâtiment.

«Ce type d'installation est aujourd'hui un des plus rentables

en la matière et sa mise en place est relativement peu coûteuse», souligne le municipal Cédric Pillonel. Pour «chauffer vert» une maison individuelle, il faut ainsi compter environ 15 000 francs. Une facture dont il est désormais possible de retrancher environ le tiers (2400 francs du canton, environ 2000 de réductions fiscales et 800 francs de la commune).

0,4 centime par kWh

Cette subvention est la première à profiter de la taxe environnementale introduite au 1er janvier de cette année. «Sur 0,6 centime perçu par kWh consommé, 0,4 centime est affecté à un fonds spécial «Energie renouvelable et efficacité énergétique», précise Cédric Pillonel. Le fonds est géré conjointement

par la Municipalité et une commission extraparlamentaire qui propose des actions environnementales à financer.

Le choix de cette première action ne doit rien au hasard. «La moitié de notre consommation énergétique concerne les combustibles utilisés dans les habitations», souligne Christophe Triscornia. Et puis, les panneaux solaires peuvent être installés sur pratiquement tous les bâtiments.

Parallèlement, Yverdon a introduit un programme de sensibilisation des élèves aux domaines des énergies. Actuellement, trois collèges y participent: Léon-Michaud, Fontenay et Cheminet.

Ces mesures s'inscrivent dans la volonté d'Yverdon-les-Bains de rejoindre les rangs des villes labellisées Cité de l'Energie.

FRÉDÉRIC RAVUSSIN

